



NUMÉRO RIO

Mis en place il y a une décennie sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur de l'époque, Manuel Valls, le RIO a pour objectif de renforcer la transparence lors des interventions des forces de l'ordre, notamment durant les manifestations. Ce numéro, composé de sept chiffres et affiché sur une barrette de 45 par 12 millimètres, est obligatoire. Dans son jugement, le Conseil d'État estime que les dimensions actuelles du numéro d'identification porté par les agents de l'ordre sont inadéquates lors des rassemblements. L'objectif est de cultiver des relations de confiance entre les forces de sécurité intérieure et la population, assurant ainsi l'identification claire des agents, en particulier lors des interventions lors de rassemblements ou d'attroupements. La juridiction a donc ordonné que ce numéro soit agrandi pour garantir une lisibilité suffisante, donnant un délai de douze mois au ministère de l'Intérieur pour se conformer à cette décision.

DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Au cours du deuxième trimestre 2023, le déficit public moyen de l'Union européenne a été de 3,2 % du PIB, enregistrant une diminution de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. Dans la zone euro, le déficit public est resté stable à 3,3 % du PIB depuis le premier trimestre 2023. Les recettes et dépenses des États membres ont continué à être impactées, bien que de manière moindre, par les politiques de relance mises en place pendant la pandémie de Covid-19, auxquelles se sont ajoutées des mesures pour atténuer les effets de la hausse des prix de l'énergie. Six États membres de l'Union européenne affichent un excédent public ce trimestre : il s'agit notamment du Danemark (2,8 %), l'Irlande (2,4 %), le Portugal (2,3 %) ou encore la Grèce (1,3%).

ÉMEUTES

Quatre mois exactement après le décès de Nahel à Nanterre, événement qui a déclenché des émeutes dans plusieurs villes françaises, Élisabeth Borne a présenté sa stratégie en réponse à ces troubles. D'abord, elle a discuté de la possibilité aux polices municipales d'effectuer des actes relevant de la police judiciaire. Ensuite, elle a planifié le déploiement des « forces d'action républicaines » (FAR) d'ici la fin de l'année à Besançon, Valence et Maubeuge. Ce concept vise à permettre l'envoi d'équipes mobiles issues de divers services publics tels que la justice, l'éducation, la santé, les affaires sociales, etc., dans les zones cumulant des difficultés, à l'image des forces de l'ordre mobiles intervenant pour rétablir l'ordre en cas d'émeutes. Enfin et au regard du jeune âge des émeutiers, le gouvernement prévoit de durcir les sanctions pour le délit de soustraction aux obligations légales des parents. Il envisage également d'autoriser des mesures telles que des travaux d'intérêt général et des programmes de formation à la parentalité dans ce contexte.

- Suite à la victoire définitive de l'Afrique du Sud lors de la finale de la Coupe du monde de rugby, voici les quelques chiffres impressionnants de cette dernière Coupe du monde ! 1) Pendant le match France-Afrique du Sud du 15 octobre, TF1 a enregistré sa meilleure audience de l'année 2023, avec 16,5 millions de téléspectateurs devant leur écran. 2) Selon les propos recueillis par Capital auprès de Jacques Rivoal, président du GIP en charge de la coordination de la compétition, près de 600 000 visiteurs étrangers ont afflué en France pour assister à l'événement sportif. 3) En prenant en compte l'afflux de touristes étrangers, les diverses compétitions et les déplacements internes, Jacques Rivoal anticipe des retombées économiques significatives pour la France, estimant des bénéfices atteignant les 2 milliards d'euros.
- Tous les services d'urgence de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) sont désormais mobilisés : à partir du 4 octobre, les victimes de violences conjugales ont la possibilité de déposer plainte contre leur agresseur directement dans ces services médicaux, sans avoir besoin de se rendre à un commissariat.
- Le 10 octobre 2023, Tracfin a diffusé son dernier rapport sur la menace liée aux opérations de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Bien que le rapport ne donne pas de chiffres précis concernant les cas impliquant des cryptomonnaies parmi les 162 000 déclarations de soupçons enregistrées en 2022, il met en évidence leur présence : « Parmi les tendances observées, figure notamment le recours croissant aux crypto-actifs. Ils sont utilisés aussi bien pour le blanchiment de fonds issus d'activités criminelles (attaque par rançongiciel par exemple) que dans des circuits de fraude fiscale (via des NFT par exemple) ou de financement du terrorisme. »
- À l'issue de deux semaines et demie d'audience, la cour d'assises spéciale de Paris a annoncé son verdict le mercredi 11 octobre concernant Mohamed Lamine Aberouz, accusé de complicité dans l'assassinat d'un couple de policiers à leur domicile de Magnanville (Yvelines) le 13 juin 2016. L'accusé a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. La découverte d'une "trace ADN pure" de l'accusé à la résidence des deux fonctionnaires est considérée comme une preuve indéniable de la complicité de Mohamed Lamine Aberouz dans les actes criminels perpétrés par Larossi Abballa, ce dernier ayant été abattu lors de l'intervention de la police après avoir revendiqué son appartenance à l'organisation Etat islamique (EI).
- Selon un rapport d'inspection jusqu'à présent non divulgué, remis en juin au directeur général de la police nationale, les services d'enquête ne disposent plus de « la capacité de traiter le flux annuel entrant ». En 2022, il y avait un total de 2,7 millions de dossiers anciens en attente, tandis que 3,5 millions de nouvelles procédures ont été enregistrées au cours de la même année.
- Samedi 28 octobre, une décision du Tribunal administratif de Paris a confirmé l'interdiction de la manifestation en faveur de la Palestine prévue plus tard dans l'après-midi à Paris, rejetant ainsi le recours des organisateurs et validant la décision du préfet de Police de Paris, Laurent Nunez. Outre les motifs propres à la manifestation pro-palestinienne (et notamment le passage de la manifestation dans des lieux utilisés par la communauté juive comme le Sentier), le tribunal administratif de Paris s'appuie aussi sur le contexte sportif pour fonder sa décision arguant du manque de policiers à cause de la Coupe du monde de rugby.
- En 2021, les déchets d'emballages ont atteint un niveau record en Europe avec 84 millions de tonnes, marquant une augmentation significative de 10,8 kg par habitant par rapport à l'année précédente, la plus grande hausse individuelle des dix dernières années. L'Union européenne a généré une moyenne de 188,7 kg de déchets d'emballage par habitant, majoritairement constitués de papier ou de carton (40 %), suivi du plastique (environ 20 %), puis du verre, du bois et du métal.